



MAISONS-LAFFITTE

## MESSAGE DE RENTRÉE de SEPTEMBRE 2021

de Jacques MYARD  
Membre Honoraire du Parlement  
Maire de Maisons-Laffitte  
Président du Cercle Nation et République

Le 29 août 2021

### MESSAGE DE RENTRÉE de SEPTEMBRE 2021.

Bonjour,

Je vous souhaite une excellente rentrée, même si tous les feux ne sont pas au vert en raison du variant delta.

Le Conseil constitutionnel a validé le 5 août 2021, la loi relative à la gestion sanitaire, le point central de la loi est l'institution du passe sanitaire.

Je relève au passage que le Conseil constitutionnel a consacré 60 alinéas au passe sanitaire dans sa décision, qui en comporte un peu plus de de 120 ; il l'a validé, en prenant dûment en compte que sa validité est limitée au 15 novembre 2021, il s'agit en conséquence d'une mesure temporaire rendue nécessaire par la pandémie.

Je prends la liberté de rappeler que le passe sanitaire est obligatoire pour l'accès aux

- bars et restaurants,
- les grands magasins , sur ce point, le tribunal administratif de Versailles a annulé l'arrêté du préfet, mais un autre tribunal administratif a validé un arrêté préfectoral similaire, l'affaire va être tranchée en appel par le Conseil d'Etat,
- les séminaires,
- les hôpitaux,
- les activités de loisirs, les foires et salons ( sans notion de jauge).

J'insiste sur un point : il appartient à chaque organisateur et responsable d'une activité associative ou autre, de contrôler que toute personne qui accède à cette activité, dispose d'un passe sanitaire ou d'un test négatif de moins de 72 heures.

Les adolescents de 12 à 17 ans sont dispensés du passe sanitaire jusqu'au 30 septembre 2021.

Je vous invite à consulter le site du gouvernement qui analyse la loi :

<https://www.vie-publique.fr/loi/280798-loi-5-aout-2021-vaccination-obligatoire-pass-sanitaire-crise-covid-19>

Je souhaite que chacun comprenne les obligations que nous devons respecter : la ville est tenue de demander le passe sanitaire ou un test négatif de moins de 72 H, pour toutes les activités qu'elle organise, y compris en plein air, tel sera le cas pour le Forum des Associations sur l'île de la Commune.

Je vous avoue que la mise en oeuvre de ces mesures n'est pas facile, mais elles s'imposent à nous tous, merci de le comprendre.